

Du 8 au 10 septembre : la CCFI partenaire de la Foire Agricole, Commerciale et Artisanale d'Hazebrouck

La Foire Agricole, Commerciale et Artisanale d'Hazebrouck est de retour à l'Espace Flandre, du 8 au 10 septembre pour sa 77^{ème} édition. La CCFI est partenaire de cet événement incontournable de la rentrée, réunissant 190 exposants et plus de 40 000 visiteurs en 2022.

Samedi et dimanche, des producteurs de la marque alimentaire territoriale « Je suis de Flandre » et l'Office de tourisme Destination Cœur de Flandre seront présents au sein du stand CCFI. Cet événement annuel est l'occasion de mettre en lumière les cultures, produits et producteurs qui font partie de l'identité du territoire et participent à l'attractivité du Cœur de Flandre.

Au programme :

Samedi :

- > 9h - 20h : Présence des producteurs « Je suis de Flandre »
 - Brasserie Bellenaert (Bière – Bailleul)
 - Le Goût des Flandres (Pâtes – Bailleul)
 - La Terferme (Charcuterie de porc – Terdeghem)
 - Paul et Maria (Boulangerie – Sainte-Marie-Cappel) – jusqu'à 15h
 - Henri STAES (Pomme de terre – Hondeghem) – de 15h à 20h
- > 15h – 17h : Animation – Gagnez des lots « Je suis de Flandre » en répondant à des questions sur la CCFI et son territoire.
- > Stand Office de Tourisme Destination Cœur de Flandre

Dimanche :

- > 9h – 19h : Présence des producteurs « Je suis de Flandre »
 - Brasserie Bellenaert (Bière – Bailleul)
 - Le Goût des Flandres (Pâtes – Bailleul)
 - La Terferme (Charcuterie de porc – Terdeghem)
 - La Ferme Hennion (Produits laitiers de vache – Bailleul)
 - Paul et Maria (Boulangerie – Sainte-Marie-Cappel) – jusqu'à 15h
- > 15h – 17h : Animation – Gagnez des lots « Je suis de Flandre » en répondant à des questions sur la CCFI et son territoire.
- > Stand Office de Tourisme Destination Cœur de Flandre

>>>> Programme complet sur le site de la CCFI [ICI](#)

>>>> Plus d'information sur la Foire Agricole, Commerciale et Artisanale d'Hazebrouck [ICI](#)

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOSEGHEM
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENSCURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-
CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZIJTDFENNIF

La CCFI engagée auprès du monde agricole

Territoire à dominante rurale, la CCFI est engagée dans la préservation et la valorisation du patrimoine agricole et alimentaire. **La labellisation de la CCFI pour son « Projet Alimentaire Territorial (PAT) émergent »,** par le ministère de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, en août 2021, est le symbole de cet engagement. Le diagnostic est en cours d'élaboration avant la présentation des axes stratégiques puis la déclinaison du plan d'actions. Ce PAT a pour ambition de **déployer une politique agricole et alimentaire au service d'une alimentation locale, saine et durable en Flandre intérieure.** Il vise également, à agir en faveur d'une production agricole relocalisée et à renforcer la résilience alimentaire du territoire.

>>>> + d'infos sur le PAT [ICI](#)

La Flandre intérieure, terre agricole :

- > **74 %** de surfaces agricoles sur le territoire soit **47 200 hectares** (source : Télépac 2020) ;
- > **962 exploitations agricoles** (source : RGA 2020) ;
- > **20 %** du tissu d'entreprise du territoire ;
- > Les **principales productions végétales** sont : **les céréales** (44 % Surface Agricole Utile (SAU)), **la pomme de terre** (14 % SAU), **le lin** (6 % SAU) et **la betterave** (4 % SAU) ;
- > **62 %** des exploitations font de l'élevage dont **55 %** d'élevages bovins ;
- > **17 %** des exploitations s'inscrivent dans une démarche de circuits courts

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEN
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENSCURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-
CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZIVTDFENF

« Je suis de Flandre » : Une marque-symbole d'un engagement en faveur d'une alimentation locale



Action phare du PAT, la marque alimentaire territoriale « Je suis de Flandre » a été inaugurée l'année dernière à l'occasion de la Foire Agricole d'Hazebrouck par Valentin Belleval, président de la CCFI et Elizabeth BOULET, Vice-présidente en charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire, de l'environnement et du plan climat. Cette marque a pour objectif de **valoriser et faire connaître les savoir-faire des producteurs, éleveurs et artisans du territoire.** Elle s'adresse, tant aux **consommateurs** désireux de manger des produits locaux issus de Flandre intérieure, qu'à des **producteurs** sensibles aux enjeux d'une production locale et durable souhaitant intégrer une démarche collective.

Le local au centre de la démarche

Elaborée dans le cadre d'une démarche participative et partenariale, les grilles de critères et le cahier des charges ont été co-construits avec les producteurs. **Ainsi, les produits ont été répartis en fonction des 6 grilles de critères suivantes :**

- Végétal brut (pomme, poire, courge, fraise, pomme de terre...),
- Végétal transformé (spécialités céréalières, soupes, jus de pomme, farine...),
- Animal brut (miel, lait, viande non assaisonnée...),
- Animal transformé (charcuterie, fromage, crème, beurre...),
- Artisan alimentaire – produit végétal transformé (pain, pâtisserie...),
- Bière.

Pour chaque catégorie, les produits doivent respecter des **critères indispensables** (au moins **80% de matières premières issues du territoire de la CCFI** ; en cas de transformation, elle doit avoir lieu sur le territoire de la région Hauts-de-France ...) et **des critères importants** (vente en circuit-court ou vente directe, accès à l'extérieur pour le bétail...). Ils peuvent également remplir des **critères optionnels**. Par exemple, une attention particulière est accordée aux producteurs qui mènent une démarche environnementale et/ou sociale ou encore qui a obtenu un label (bio, HVE...) attestant d'une qualité particulière.

>>>> + d'infos sur la marque « Je suis de Flandre » [ICI](#)

Un nouvel appel à manifestation à l'automne

Gérée par la CCFI avec l'appui de l'Office de tourisme intercommunal Destination Cœur de Flandre, la marque "Je suis de Flandre" rassemble actuellement **17 producteurs et 167 produits agréés**. Pour les producteurs qui souhaitent rejoindre la démarche et apposer le logo « Je suis de Flandre » sur leurs produits, **un nouvel appel à manifestation sera lancé à l'automne 2023**.

A propos de la CCFI

La Communauté de communes de Flandre intérieure, née le 1^{er} janvier 2014, est située aux carrefours des pôles du Dunkerquois, de l'Audomarois, de la métropole Lilloise et de la Belgique.

Organisée autour des pôles urbains d'Hazebrouck, d'une part, de Bailleul et de Nieppe, d'autre part, la CCFI est composée de 50 communes et de 104 198 habitants sur un territoire principalement rural.

Deuxième Communauté de communes la plus peuplée de France, la CCFI déroule son projet de territoire autour de la transition écologique, de l'alimentation via le Plan Alimentaire Territorial, la mobilité, des aménagements qui préparent l'avenir et développent son attractivité. Sa marque territoriale illustre son engagement quotidien au service des communes, des habitants et des acteurs du territoire « Cœur de Flandre ».

CONTACT PRESSE

Service communication / communication@cc-flandreinterieure.fr

Communauté de communes de Flandre intérieure
222 bis rue de Vieux-Berquin 59190 Hazebrouck
☎ +33 (0)3 74 54 00 59 / www.cc-flandreinterieure.fr

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEN
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENESECURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-
CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZIIVTDFENF